

■ **Buena Vista Café Sàrl en liquidation**, à Neuchâtel (FOSC du 17.06.2004, p. 10). Par ordonnance du 06.07.2004, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.

Journal no 1714 du 07.07.2004
(02356466 / CH-645.1.010.012-3)